

**«Existe-t-il une relation
entre l'âge du chômeur
et la durée de chômage?»
(1^{ère} partie)**

Première partie

La durée de chômage évolue-t-elle en fonction de l'âge du chômeur?

Quelle probabilité y a-t-il pour un chômeur d'être en chômage depuis 2, 3, 5, 10 ans; cette probabilité change-t-elle selon que le chômeur a 20, 30, 40 ou 50 ans?

Pour le savoir, nous nous sommes penchés sur la situation des chômeurs complets indemnisés, telle qu'elle se présentait au mois de mai 2002.

Parmi les personnes bénéficiaires d'allocations de chômage à charge de l'ONEM, la réglementation distingue, en effet, celles qui sont en chômage complet, d'une part, et celles qui sont en chômage temporaire, d'autre part.

Est considéré comme chômeur complet, le travailleur dont le contrat de travail a pris fin. Appartient également à cette catégorie le travailleur à temps partiel pour les heures pendant lesquelles il ne travaille pas habituellement.

Quant au chômage temporaire qui touche le travailleur dont les prestations sont temporairement réduites ou suspendues mais qui reste lié à son employeur par un contrat de travail, il est, par définition, limité dans le temps. La durée de chômage n'y est pas prise en considération.

Dans cette 1^{ère} partie, après avoir examiné globalement la relation existant entre l'âge du chômeur et sa durée de chômage, l'analyse porte particulièrement sur les chômeurs admis sur base du travail ou de leurs études et sur les chômeurs âgés dispensés.

La seconde partie qui paraîtra dans le prochain Stat Info s'attachera à envisager la situation des autres dispensés, des travailleurs à temps partiel, des chômeurs qui importent leurs droits ainsi que des chômeurs admis sur base de prestations dans un CPAS ou dans un atelier protégé.

Mais tout d'abord, qu'entend-on par durée du chômage?

Dans cette étude, la durée du chômage est une notion statistique. Elle n'est donc pas définie selon des critères réglementaires. La durée est exprimée en mois et calculée à partir de la date de début du chômage complet jusqu'au mois de référence du dernier paiement introduit. On entend par mois de référence, celui auquel se rapporte le paiement quel que soit le mois pendant lequel le paiement est réellement effectué (que l'on appelle mois d'introduction). Remarquons que, même si le chômeur ne perçoit une allocation que pour 1 seul jour du premier mois de référence, la durée de chômage s'élève déjà à un mois dans les statistiques de l'ONEM.

Une nouvelle durée commence à courir lorsqu'un paiement de chômage complet est introduit par l'organisme de paiement pour un mois de référence qui suit au moins 3 mois de référence successifs pour lesquels aucun paiement de chômage complet n'a été introduit.

Il est clair qu'après la reprise du travail pendant au moins trois mois calendrier, une nouvelle durée peut commencer.

Mais d'autres motifs tels une sanction d'une durée indéterminée ou une exclusion de durée indéterminée, un congé de maladie ou d'accouchement peuvent également interrompre la durée et entraîner le calcul d'une nouvelle durée de chômage à la condition que ces interruptions s'étendent sur au moins trois mois calendrier complets.

Notre analyse s'appuie sur des graphiques croisant l'âge et la durée de chômage exprimée en années. Davantage que la valeur exacte des différents éléments de ces graphiques, c'est l'allure générale du dessin du graphique qui doit être prise en considération. Dans le bas du tableau, contre l'axe horizontal des âges, apparaissent, en valeurs absolues ou en valeurs relatives, les chômeurs qui enregistrent la durée de chômage la plus courte («moins de 1 an»). En montant dans le graphique, on rencontre des groupes qui enregistrent des durées d'inactivité croissantes. Le groupe le plus élevé que l'on puisse rencontrer est celui qui compte une inactivité de 10 ans et plus. Contrairement aux autres durées, ce dernier groupe ne prévoit pas une limite supérieure de durée de chômage ce qui rend très difficile le calcul d'une durée moyenne du chômage.

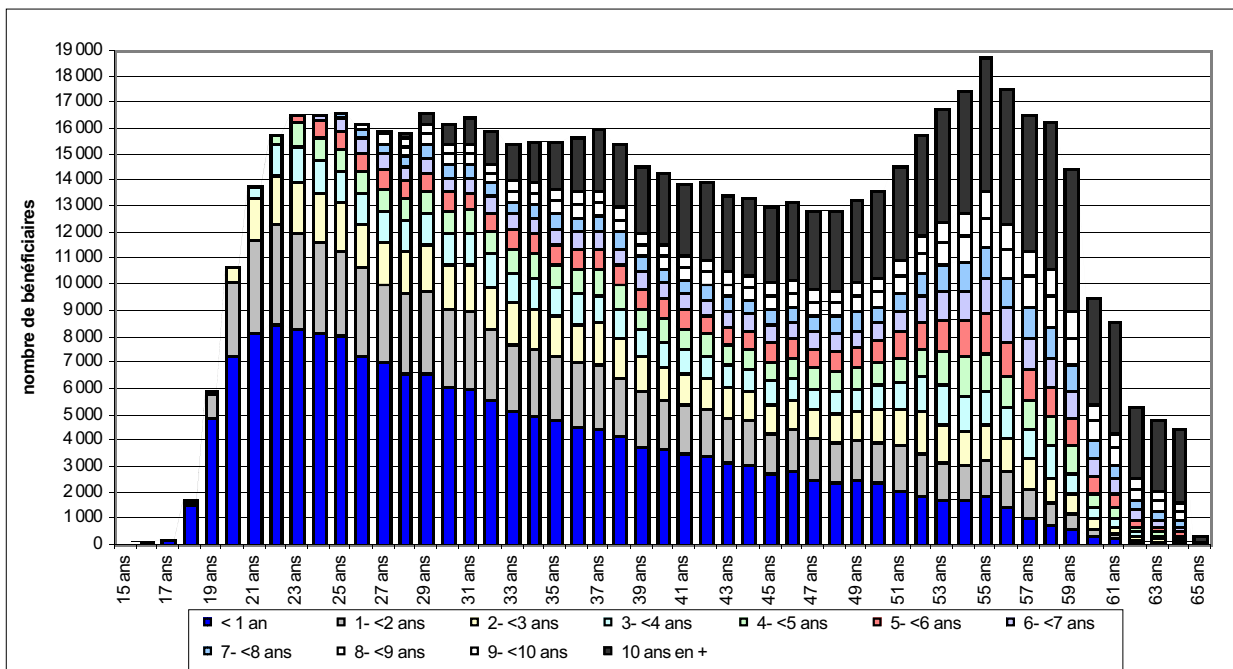
Globalement, au niveau du chômage complet

Selon l'âge du chômeur, quelle est la probabilité d'être en chômage de courte, de moyenne ou de longue durée?

Le chômage complet indemnisé en mai 2002, c'est 646 903 personnes qui perçoivent une allocation à charge de l'ONEM.

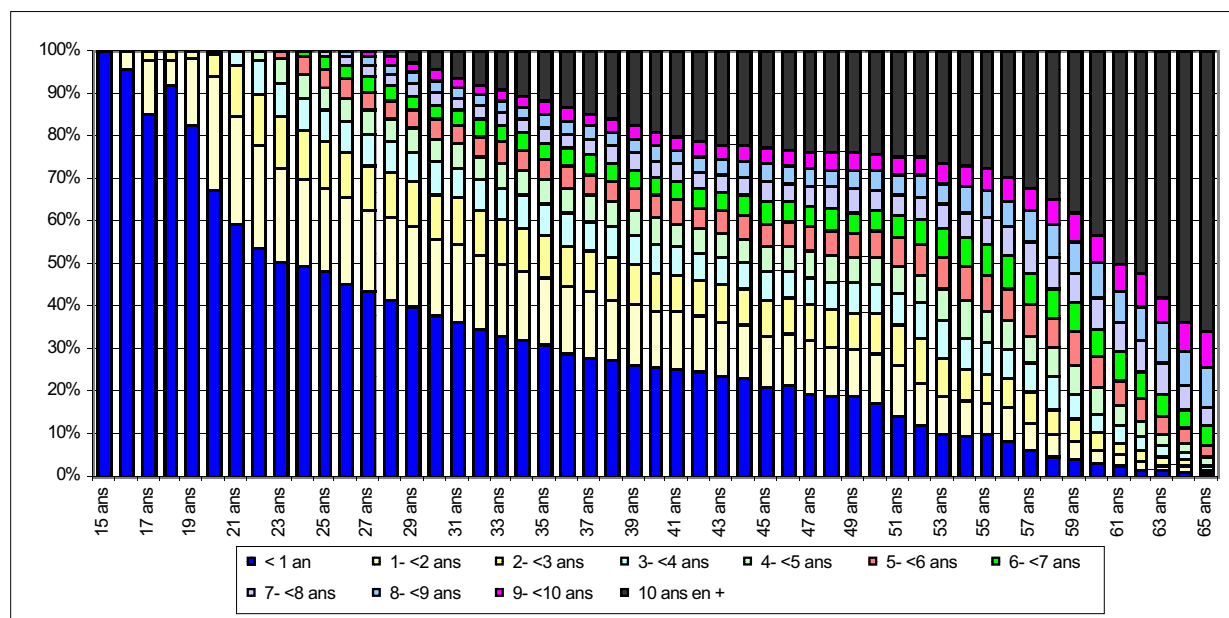
Le graphique ci-dessous reprend la répartition de la durée de chômage selon l'âge du chômeur.

Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Dans le bas du graphique ci-dessus, apparaissent contre l'axe horizontal des âges, les chômeurs complets qui comptent moins d'un an d'inactivité. Au fur et à mesure que l'on «progresses» en âge, on constate que le nombre de personnes comptant moins d'un an de chômage diminue fortement. Le dessin représenté contient deux sommets, à savoir les deux pôles les plus importants du chômage complet: le chômage des plus âgés entre 50 et 60 ans et celui des plus jeunes entre 20 et 30 ans. Entre les deux, une régression visible du chômage, tout au moins du chômage complet.

Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Quelle est la probabilité pour qu'un chômeur âgé de 18, 25, 35, 45 ou 55 ans soit en chômage de courte, de moyenne ou de longue durée?

A 18 ans, il y a plus de 9 chances sur 10 (92 %) que le chômeur soit en inactivité depuis moins d'un an.

Mais ensuite cette probabilité chute rapidement: le chômeur de 20 ans n'a plus que 67 chances sur 100 d'être en chômage depuis moins d'un an!

A 23 ans, cette probabilité tombe déjà à la moitié! Il y a, par contre, 1 chance sur 4 pour que sa durée de chômage soit comprise entre 1 et 2 ans. On trouve déjà parmi ces chômeurs des jeunes en inactivité depuis 5 à 6 ans (1,5 %).

A 29 ans, 4 personnes sur 10 sont en chômage depuis moins d'un an. A 35 ans, ils ne sont plus que 3 sur 10 à compter moins d'un an. A 45 ans, 2 sur 10, à 53 ans, 1 sur 10 compte moins d'un an de chômage.

A l'opposé, la classe des plus de 10 ans de chômage, apparaît dès l'âge de 28 ans, où l'on compte 1 chômeur sur 100 dans cette situation! Triste carrière pour des jeunes qui n'ont, semble-t-il, pas connu d'autre horizon que le chômage.

A 34 ans, plus de 10 chômeurs sur 100 enregistrent déjà plus de 10 ans de chômage. A 41 ans, le cap des 20 % est franchi! A 56 ans, on atteint les 30 %!

Selon les différents statuts du chômage complet

Mais le chômage complet ne constitue pas un tout homogène, il comprend, en effet, tout l'éventail des chômeurs complets indemnisés: ceux qui sont demandeurs d'emploi en font partie ainsi que les non-demandeurs d'emploi comme les chômeurs âgés ou les dispensés pour raisons sociales ou familiales.

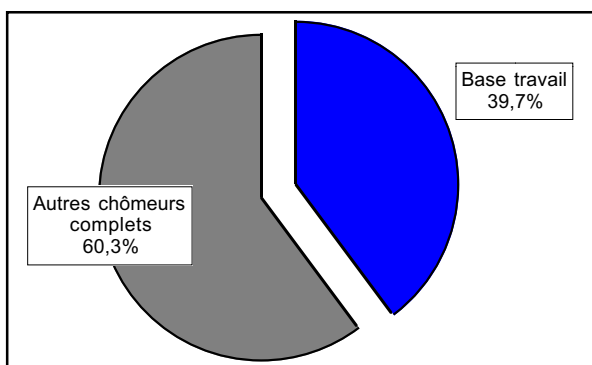
On y trouve également des chômeurs indemnisés qui combinent le travail ou la formation avec une allocation: les travailleurs à temps partiel avec maintien des droits qui bénéficient d'une allocation de garantie de revenus, les chômeurs indemnisés qui suivent une formation professionnelle ou des études de plein exercice, les chômeurs occupés dans un atelier protégé, les jeunes chômeurs qui séjournent à l'étranger comme coopérants, les chômeurs âgés qui mettent leur expérience professionnelle à disposition à l'étranger, les chômeurs qui participent à des actions humanitaires et les chômeurs qui ont effectué une activité dans le cadre d'une ALE.

Nous aborderons dans cette 1^{ère} partie les statuts constitutifs du chômage complet, dont l'importance quantitative est la plus grande: les demandeurs d'emploi admis sur base du travail, les chômeurs âgés dispensés et les demandeurs d'emploi admis sur base des études.

Les demandeurs d'emploi admis sur base de prestations de travail à temps plein

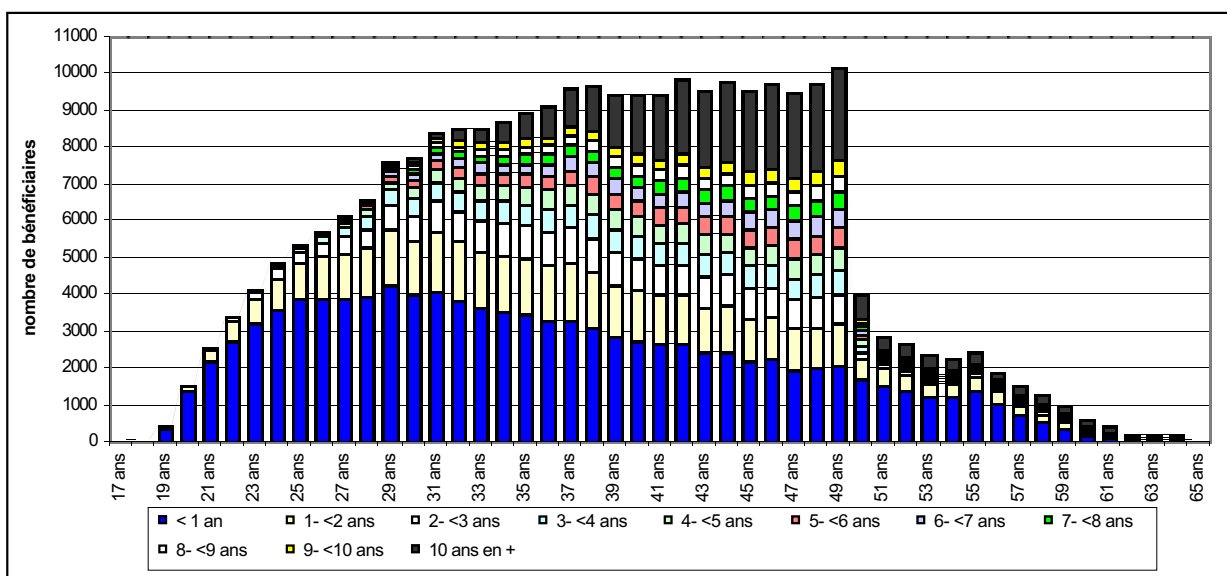
En mai 2002, ils représentent 39,7 % du nombre des personnes en chômage complet.

Importance relative des CCI (base travail) demandeurs d'emploi dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002



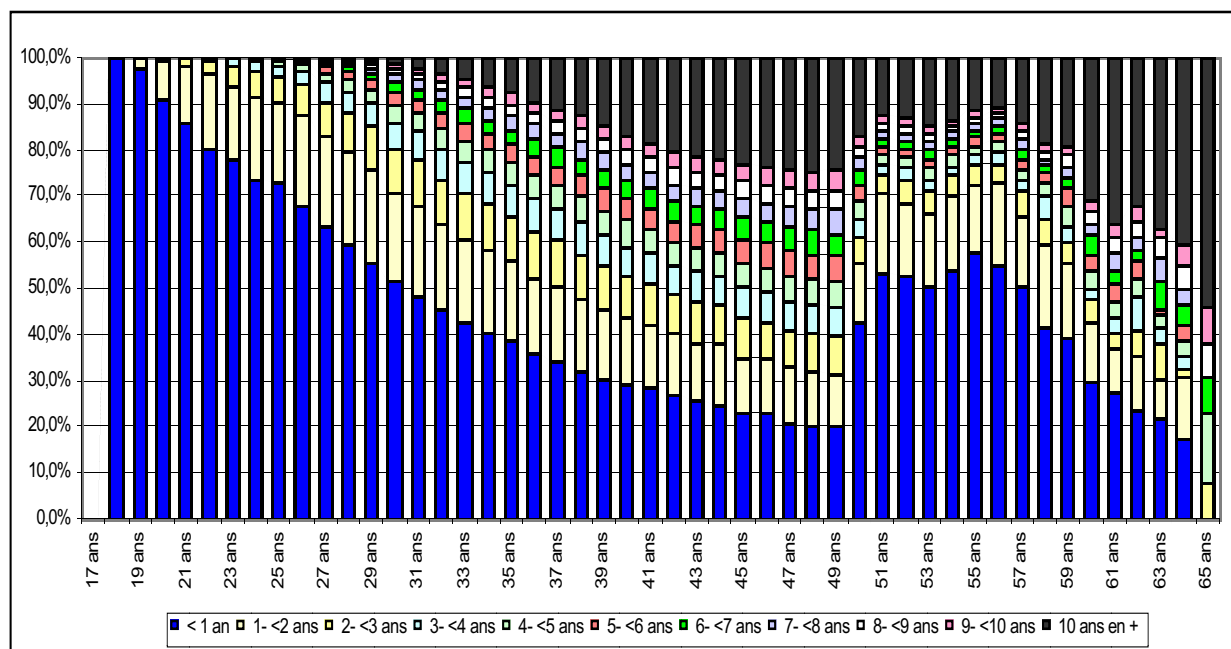
Le graphique ci-dessous montre la durée de chômage selon l'âge du chômeur. La forme tronquée de la figure témoigne de la sortie des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi à l'âge de 50 ans vers le statut de chômeurs âgés dispensés

Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet admis sur base d'un travail et non dispensé (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



Ce système qui a considérablement été aménagé depuis le 1^{er} juillet 2002 a modifié profondément, dans le passé, la vision statistique du chômage. Les présentes données représentent, en effet, la situation de mai 2002.

Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet admis sur base du travail et non dispensé (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



En mai 2002, ainsi qu'on le voit sur le graphique ci-dessus, l'existence du statut de chômeur âgé se répercute profondément sur la situation des chômeurs admis sur base du travail en termes de durée de chômage en brisant l'évolution enregistrée à l'âge (50 ans) où les chômeurs pouvaient intégrer le statut plus avantageux de chômeurs âgés dispensés.

C'est ainsi qu'à partir de ce moment on enregistre – relativement – une augmentation importante des plus courtes durées de chômage, principalement des chômeurs comptant moins d'un an.

Pour le reste, on relève une proportion de chômeurs comptant moins de 1 an de chômage qui régresse régulièrement au fur et à mesure que l'âge du chômeur augmente mais moins rapidement qu'au niveau du chômage global. Ainsi alors qu'il n'y a plus que 67 % de tous les chômeurs complets âgés de 20 ans qui ont moins d'un an de chômage, ce pourcentage est encore de 91 pour les chômeurs admis sur base du travail. A 30 ans, 52 % des chômeurs de ce groupe sont en chômage depuis moins d'un an contre 38 % au niveau de l'ensemble du chômage complet.

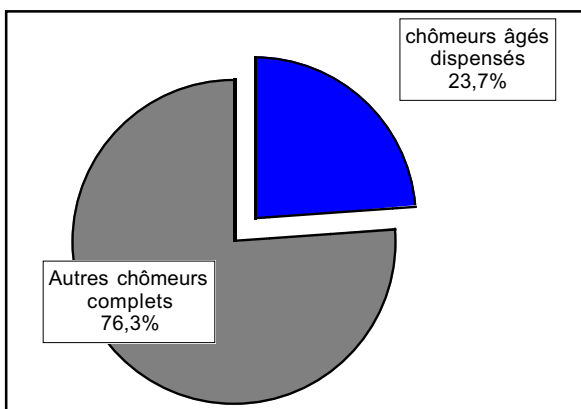
A l'opposé, le groupe des 10 ans et plus fait son apparition aux alentours de 29 ans avec 0,4 % et progresse pour atteindre près d'un chômeur sur 4 à 49 ans (**soit, un an avant l'âge d'intégration dans le statut de chômeur âgé**).

Les chômeurs âgés dispensés

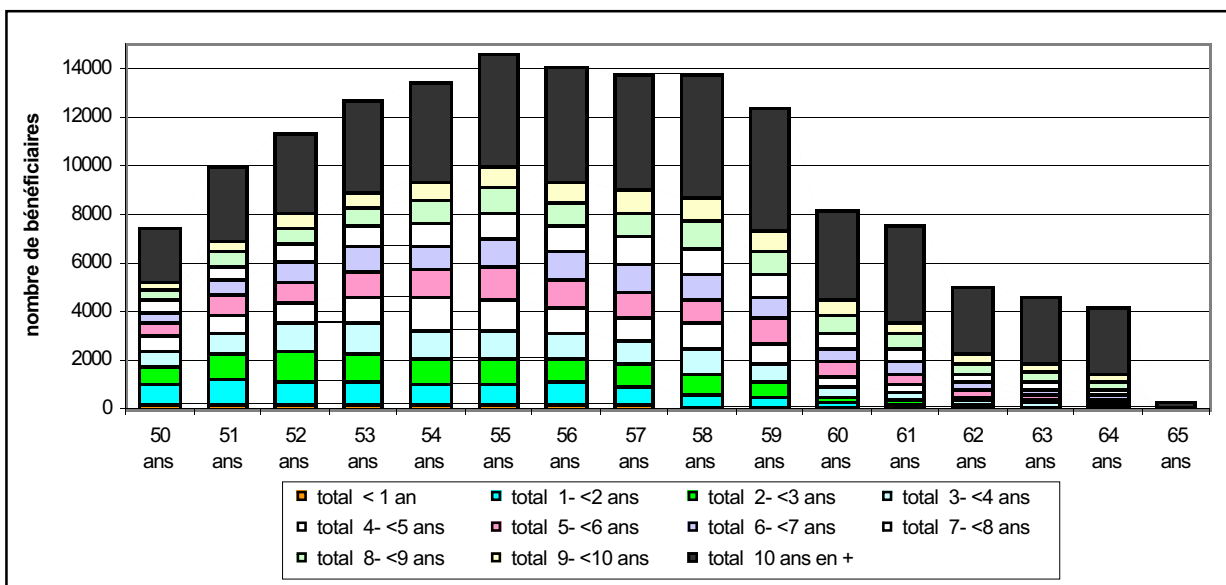
Deuxième statut en importance quantitative, les chômeurs âgés dispensés représentent en mai 2002 près de 24 % du chômage complet, soit près de 1 personne sur 4.

Ce statut concerne les chômeurs âgés d'au moins 50 ans, justifiant d'un an de chômage, dispensés d'inscription comme demandeur d'emploi et d'autres obligations réglementaires.

Importance relative des CCI âgés dispensés dans l'ensemble du chômage complet - Mai 2002

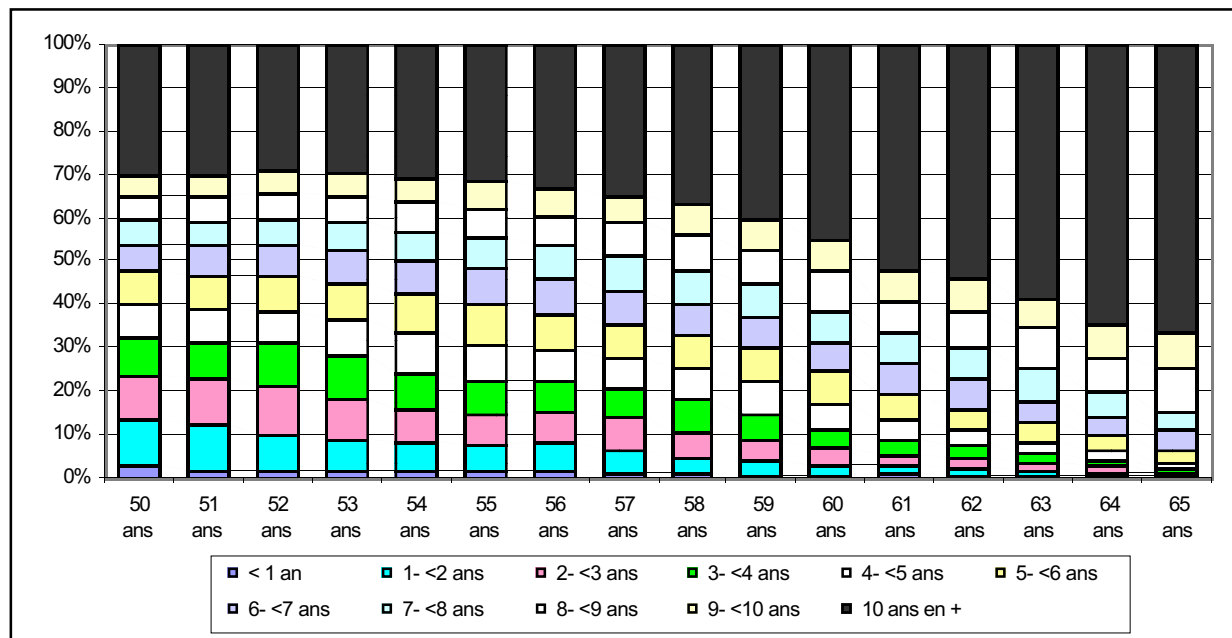


Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet âgé dispensé (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



D'emblée on constate que dès l'entrée dans ce statut, à l'âge de 50 ans, une part importante des chômeurs concernés enregistre déjà une durée de chômage égale ou supérieure à 10 ans.

Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet âgé dispensé (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



A l'âge de 50 ans, lors de l'entrée dans ce statut, près d'un chômeur sur 3 (30 %) compte déjà 10 ans ou plus d'inactivité. A 65 ans, ils seront 2 sur 3 (66,4 %) à avoir dépassé une telle durée de chômage.

Les chômeurs demandeurs d'emploi admis sur base des études

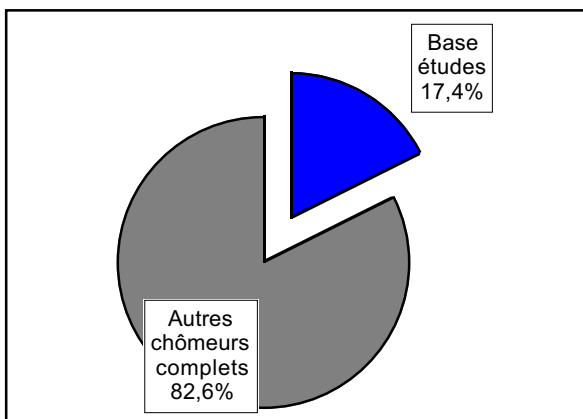
Deux sous-populations font partie de ce groupe: tout d'abord, les bénéficiaires d'allocations d'attente qui constituent la majeure partie de ce groupe et ensuite les bénéficiaires d'allocations de transition.

Les bénéficiaires d'allocations d'attente

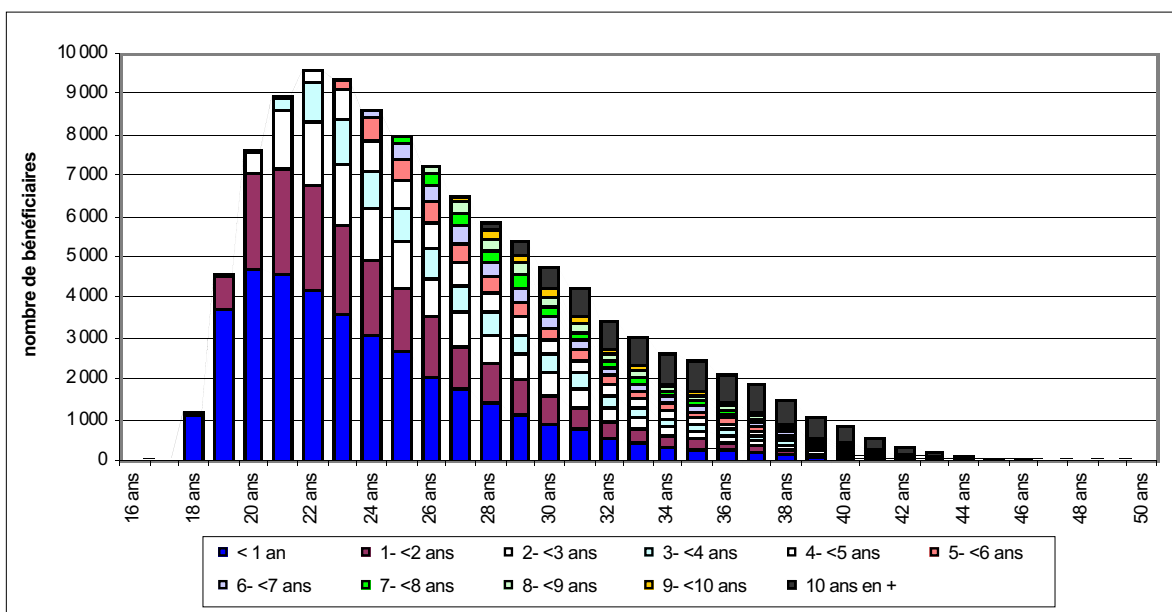
Moyennant certaines conditions, ce régime permet aux jeunes, qui sortent des études et se présentent sur le marché de l'emploi, de percevoir des allocations sur base de leurs études dans l'attente d'avoir trouvé un travail.

Ces bénéficiaires représentent 17,4 % de l'ensemble des chômeurs complets.

Importance relative des CCI demandeurs d'emploi bénéficiaires d'allocations d'attente dans le chômage complet - Mai 2002



Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet demandeur d'emploi bénéficiaire d'allocation d'attente (en chiffres absolus), hommes et femmes, Pays - Mai 2002

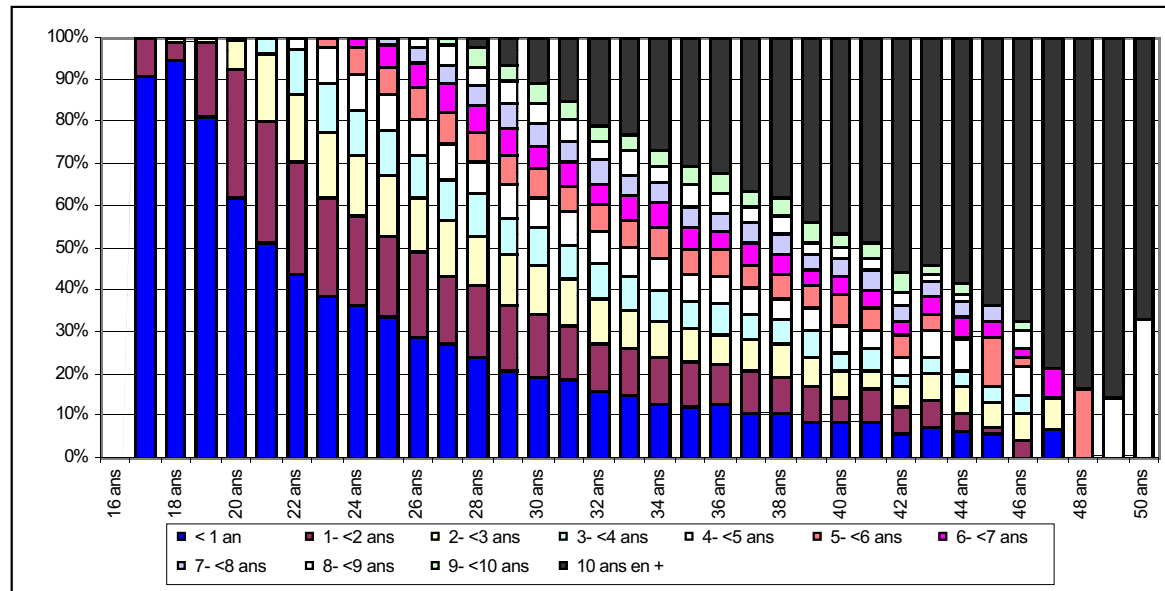


Le groupe des demandeurs d'emploi admis sur base des études est un groupe relativement jeune puisqu'il se concentre surtout sur la tranche d'âge de 20 à 30 ans. Près de 3 allocataires sur 4 (73 %) appartiennent à cette classe d'âge. Pour un certain nombre d'entre eux cependant, trouver un travail stable et sortir du chômage ne semble pas facile. A 20 ans, près de 4 jeunes sur 10 sont déjà au chômage depuis plus d'un an. A 25 ans près de la moitié comptent plus de 2 années d'inactivité et plus de 7 % comptent plus de 6 années d'inactivité. A cette occasion, rappelons que la durée de chômage ne s'interrompt pas lors de périodes d'occupation continue inférieures à 3 mois.

Ensuite, malgré une régression rapide des effectifs, on constate, malheureusement, l'apparition dès l'âge de 27 ans de chômeurs comptant 10 ans et plus d'inactivité! A 30 ans, ils sont déjà plus de 10 sur 100 à être dans cette situation alors que parmi les personnes admises sur base du travail, ils ne sont que 1,1 % à être dans cette situation.

Globalement, logiquement, au fur et à mesure que l'âge augmente, le nombre de bénéficiaires d'allocations d'attente régresse régulièrement ne laissant subsister qu'un nombre résiduel de plus en plus restreint de personnes sans emploi.

Durée de chômage selon l'âge du chômeur complet demandeur d'emploi bénéficiaire d'allocations d'attente (en chiffres relatifs), hommes et femmes, Pays - Mai 2002



L'admission aux allocations d'attente est possible, en principe jusqu'à l'âge de 30 ans. L'apparition au-delà de cet âge d'allocataires comptant des périodes de chômage de courte durée témoigne des difficultés rencontrées par un certain nombre de jeunes qui trouvent des périodes de travail de durée suffisantes (au minimum 3 mois calendrier) pour interrompre le chômage mais insuffisantes pour sortir du chômage ou en tout cas du statut de bénéficiaires d'allocations d'attente du fait qu'ils ne parviennent pas à totaliser le nombre de journées de travail requis pour passer dans le statut de chômeur admis sur base des prestations.

Les bénéficiaires d'allocations de transition

Les allocations de transition sont octroyées pendant la période de l'obligation scolaire à temps réduit à l'élève qui suit un enseignement ou une formation à horaire réduit et qui recherche un travail à temps partiel.

En mai 2002, 336 jeunes ont bénéficié d'une allocation de transition, soit moins de 1 pour mille du nombre total de chômeurs complets. Nous les citons cependant dans le souci d'être complet.

Les bénéficiaires d'allocations de transition sont très jeunes (en principe de 15 à 18 ans) et ne comptent qu'une faible durée d'indemnisation.